

Val-de-Marne

## Val-de-Marne : 33 communes demandent l'arrêt de catastrophe naturelle après l'orage

L'orage dévastateur du samedi 19 juin a provoqué des dégâts dans une majorité de villes du Val-de-Marne. Les sinistrés doivent absolument se tourner vers leur mairie, en plus de leur assurance. A Alfortville, la Croix-Rouge a déployé pour la première fois un bus avec un accès numérique pour aider les sinistrés.



Alfortville, lundi après-midi. Après la tempête de samedi 19 juin, la Croix-Rouge a déployé pour la première fois un Numéribus pour aider les sinistrés dans leur démarche administrative. Coralie Pivard, une bénévole, a pu aider notamment Bachira, une sinistrée. LP/Sylvain Deleuze

Une longue planche de fer pend encore au reste d'un arbre ou seul le tronc subsiste. Derrière, deux bennes sont pleines de déchets, alors que les restes en bois de la toiture de l'immeuble forment un impressionnant tas. Garé à côté, le numéribus de la Croix-Rouge, flambant neuf, se détache nettement au cœur d'une petite cité d'[Alfortville, rue de Grenoble, ravagée par les intempéries neuf jours plus tôt](#).

Samedi 19 juin, une tornade a ravagé le quartier, entraînant d'impressionnants dégâts dans deux barres d'immeuble. Le toit de l'un d'eux a été littéralement soufflé. Alfortville n'est pas la seule commune touchée. On ne compte plus les sinistrés qui ont dû écoper des centaines de litres d'eau, qui ont vu leurs tuiles s'envoler et qui frémissent désormais à chaque grosse averse.

Le Val-de-Marne était l'épicentre de l'orage de ce samedi 19 juin. En moins d'une heure, des dizaines d'arbres étaient arrachés et les caves inondées. En tout, 33 communes se sont déjà tournées vers la préfecture pour demander l'arrêté de catastrophe naturelle qui permettra à leurs habitants de se faire rembourser les travaux nécessaires par leur assureur. « Après examen, nous avons fait remonter l'ensemble de ces demandes au ministère de l'Intérieur qui se prononcera sur la reconnaissance ou non », précise la préfecture ce mardi soir.

En attendant cette décision, les villes rappellent toutes aux sinistrés les démarches à suivre. En plus de se déclarer en mairie, il faut « sans attendre la parution de l'arrêté de catastrophe naturelle et si vous ne l'avez pas déjà fait, formaliser une déclaration de sinistre auprès de votre assureur qui, le cas échéant, pourra vous assister dans l'expertise des dommages et des biens sinistrés », insiste par exemple la ville de Saint-Maur.

A Alfortville, [ville la plus fortement impactée](#), la tempête a donné l'occasion à la Croix-Rouge de proposer son nouveau service d'aide. « C'est la première fois que nous le déployons. On est là pour aider les sinistrés à gérer leurs papiers », explique Hervé Pilet, porte-parole de la Croix-Rouge dans le département. Bon, là, les gens ont aussi plus besoin de parler, de vider leur sac. »

### « Pensez aux photographies des lieux... »

A l'intérieur du véhicule, sorte de bureau mobile avec le wi-fi, Caroline Pivard s'occupe de remplir les documents d'une sinistrée, totalement perdue. « C'est la première fois que je m'occupe des papiers pour l'assurance, explique Bachira, encore traumatisée par la soirée cauchemardesque de samedi. L'eau passait à travers les murs, c'était fou. »

Derrière son bureau mobile, Caroline Pivard bien au fait des démarches à effectuer en raison de son travail auprès d'un service client d'une enseigne de bricolage, prodigue des conseils. « Pensez aux photographies des lieux, des meubles, des objets... Si vous n'avez plus de facture, vous pouvez récupérer des duplicatas dans le magasin où vous l'avez acheté... », explique cette bénévole depuis presque 20 ans.

### Le bus de retour samedi après-midi

Elle rappelle les délais nécessaires, notamment en attendant l'arrêté de catastrophe naturelle et surtout peut remplir certains papiers devant un public perdu, encore sous le choc. À ce moment, une dame revient avec un gros tube de fer carré, assez impressionnant. « C'est ça qui a volé du toit et a fini dans le salon de mes voisins au rez-de-chaussée », relate-t-elle, alors que son débit de parole s'accélère, comme si elle revivait la scène.



À trois mètres du véhicule de la Croix-Rouge, une fenêtre est fermée avec de drôles de tôles en plastique. « C'est là que cet énorme truc de fer a volé, brisant la vitre », se souvient la riveraine. « La résidente a eu le tendon de la main sectionné mais elle a pu être opérée. Elle pourra se servir de sa main », se réjouit Hervé Pilet. Son équipe a reçu au total 14 personnes, essentiellement pour régler des problèmes administratifs, avec des déclarations d'assurance pour des dégâts dans le domicile ou sur un véhicule garé devant les immeubles touchés.

« On va revenir samedi après-midi. Les gens sont demandeurs », détaille le porte-parole, toujours avec le numéribus, qui pourra également servir de véhicule de commandement lors d'opérations importantes. D'une valeur de 96 000 euros, il peut servir de vrai poste de gestion de crise grâce à une longue autonomie des batteries, un système wi-fi, une antenne 4G...



29 juin 2021